



CONGRÈS DES PARCS 2022

Dépoldérisation sur le site de la Prée Mizottière (Vendée)

Le changement climatique entraîne une élévation du niveau des océans qui impacte directement des territoires situés sous le niveau des plus hautes marées, tel que le Marais poitevin. Ce phénomène questionne désormais les modalités de protection des biens et des personnes présents sur le littoral.

Dans ce contexte d'adaptation face au changement climatique, la renaturation de zones poldérisées (conquises par l'Homme sur la mer) constitue une solution pour limiter l'impact d'événements exceptionnels, tels que les submersions marines. Les zones intertidales (espaces entre marée haute et marée basse) et les prés-salés jouent un rôle important dans la protection côtière en dissipant la puissance des vagues lors des submersions marines. La dépoldérisation crée une zone d'expansion des eaux marines et réduit l'impact des submersions. De plus, une telle opération permet la reconnexion d'espaces naturels avec le rythme des marées.

Sur le site de la ferme de la Prée Mizottière (Vendée), propriété du Conservatoire du Littoral, l'intégrité de la digue de défense contre la mer était remise en cause par une érosion importante du pied de digue situé dans un méandre de la Sèvre niortaise. La solution technique la plus pérenne était d'opérer un recul de digue sur les parcelles agricoles.

Avec l'accord de l'exploitant agricole, les travaux de recul de cette digue fragilisée ont été réalisés durant l'été 2020 dans le cadre du projet LIFE Baie de l'Aiguillon porté par le Parc naturel régional du Marais poitevin et les conservateurs de la Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon (LPO et OFB).

Ils ont permis la création de dix hectares de milieux naturels intertidaux. Cette opération expérimentale de dépoldérisation de dix hectares de cultures de céréales au profit de dix hectares d'habitats naturels halophiles a renforcé la protection de l'exploitation agricole face aux aléas climatiques.

Encore rares en France, ces travaux de dépoldérisation vont permettre d'acquérir des connaissances sur ce type d'opération via la mise en place de suivis scientifiques par la RNN de la baie de l'Aiguillon pour caractériser l'évolution des composantes biologiques et sédimentaires (relevé topographique, comptage des oiseaux, suivi de la macrofaune benthique).

Ainsi une collaboration avec le projet PEPPS2-DPM (Dépoldérisation Programmée de petits Marais littoraux), piloté par l'université de Brest Occidentale en partenariat avec les universités de Lorient et de Rennes 1, permet de suivre la végétation et la pédologie et, d'évaluer la perception sociologique des acteurs locaux sur cette opération.

Contact

Parc naturel régional du Marais poitevin
2 rue de l'église 79510 Coulon
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
Tél. : 05 49 35 15 20

